

APPROBATION.

Nous, soussigné, Evêque de Montréal, avons vu et approuvé le *Manuel de l'Immaculée Vierge Marie*. et, considérant cet ouvrage comme très-utile aux âmes pieuses, Nous en recommandons l'usage à tous les fidèles de ce Diocèse, et principalement aux personnes de la Congrégation de l'Immaculée Conception pour qui il a été fait.

† LG., Ev. DE MONTRÉAL.

Montréal, le 2 Août 1873.